

GARANTIE FABRICANT

Les dispositions ci-dessous ne peuvent réduire ou supprimer la garantie légale de conformité ni la garantie légale des vices cachés (art 1641 et suivants du Code Civil). Le non-respect des instructions figurant dans la notice fait obstacle à l'application de la présente garantie fabricant.

CHAMP D'APPLICATION DE LA GARANTIE

La communication du numéro de série et de la preuve d'achat du chauffe-eau est obligatoire pour l'ouverture d'un dossier SAV auprès d'Ariston.

La date de la preuve d'achat par le consommateur fait foi pour le départ de la garantie (fourniture obligatoire de la facture originale ou du ticket de caisse). La garantie ne s'applique que pour un chauffe-eau neuf acquis auprès d'un revendeur agréé Ariston.

① L'installation, la mise en service, les opérations de maintenance et de réparation ne peuvent être effectuées que par un professionnel qualifié, en conformité aux normes nationales en vigueur et au document technique unifié (« DTU » applicable).

La garantie est gratuite et s'exerce en France Métropolitaine uniquement. Elle comprend, pour une durée de deux années à partir de la date d'achat du chauffe-eau par le consommateur, le remplacement des pièces* reconnues défectueuses et pour une durée de cinq années, le remplacement de la cuve en cas de fuite. Les coûts de déplacement et de main d'œuvre sont également pris en charge par Ariston les deux premières années, sous réserve que l'intervention soit effectuée par un Partenaire Service Agréé Ariston.

(*Sont considérées comme des pièces couvertes par la garantie, les parties électriques du chauffe-eau ainsi que le fourreau de la résistance stéatite (SAGEO).

A l'issue de cette période de deux années, votre chauffe-eau reste garanti durant 3 années supplémentaires. Afin de bénéficier de cette garantie, vous devrez impérativement vous rapprocher d'un Partenaire Service agréé Ariston.

Les pièces d'usure (anode, joints) ainsi que les accessoires sont exclus de la garantie.

① Un appareil Ariston présumé à l'origine d'un sinistre doit impérativement rester sur place à la disposition des éventuels experts. Le client sinistré devra en avoir informé son assureur dès la survenance du sinistre. Ariston France ne pourra être tenue responsable des dommages causés par un chauffe-eau installé au-dessus d'une pièce de vie dès lors qu'un bac de rétention raccordé aux eaux usées n'a pas été installé sous ce dernier.

Durées de la garantie fabricant

ARISTON INITIO / SAGEO / STILEOS	CUVE	5 ANS
/ PRO 1 ECO	PIECES*	2 ANS
	MAIN D'ŒUVRE & DEPLACEMENT	2 ANS

CAUSES D'EXCLUSION DE LA GARANTIE

Sont exclues de la garantie, les défaillances dues à :

- 1) Une installation non conforme à la notice d'installation :
 - Appareil ayant subi des chocs ou chutes.
 - Appareil difficilement accessible.
 - Absence de groupe de sécurité ou de raccords isolants.
 - Raccordement hydraulique ou électrique non conforme (notamment NF C15-100, DTU60-1).
 - Branchement non conforme à la notice.
 - Fixations inappropriées.
 - Absence ou montage incorrect du capot de protection.
 - Appareil ayant chauffé à vide.
- 2) Des conditions d'environnement anormales :
 - Appareil installé dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries.
 - Alimentation avec une eau de puits ou de pluie, ou présentant des critères particulièrement anormaux (le Th doit être supérieur à 12°F) ou non conformes avec les normes en vigueur (DTU plomberie 60-1) ou distribuée à une pression supérieure à 4.5 bar.
 - Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre ...).
- 3) Un défaut d'entretien
 - Entartage anormal.
 - Connexions électriques mal serrées.
 - Filerie en mauvais état.
 - Surpression causée par groupe de sécurité défectueux.
 - Carrosserie soumise à des agressions extérieures.
 - Modification de l'appareil ou utilisation de pièces non adaptées ou non référencées par le constructeur.
 - Anode magnésium consommée et/ ou non remplacée tous les 3 ans.

...Service Client

 **N°Cristal 0 969 32 80 16**
APPEL NON SURTAXE

Notez ici date d'achat et n° de série :

Ariston France SAS

Carré Pleyel,
5 rue Pleyel 93521 St Denis cedex
www.ariston.com/fr
sav.cee@ariston.com